LE MINISTRE. — Cela va de soi.

L'ÉTRANGER. — Que pensez-vous de la Société protectrice des animaux?

LE MINISTRE. — Bon, très bon; à encourager.

L'ÉTRANGER. — Y a-t-il quelquefois des membres de cette Société qui s'en vont, qui démissionnent?

LE MINISTRE. - Dame, ça arrive.

L'ETRANGER. — Vous ne faites rien pour les en empêcher?

LE MINISTRE. — Ah ça, mais! Que voulez-vous que nous fassions? Dans un pays libre, vous ne voulez pas pourtant que nous forcions les gens à protéger les animaux malgré eux.

L'ETRANGER. — Quand un membre de la Société protectrice dit à sea collègues: « Bonsoir, je m'en vais, » il perd donc sa qualité de membre?

LE MINISTRE. — Comment voulez-vous qu'il en soit différemment? Du reste, même sans rien dire, il lui suffit de ne pas payer sa cotisation.

L'ETRANGER. — Et quand un congréganiste donne sa démission, lui aussi ?

LE MINISTRE. — Ah! permettez! Nous ne sommes plus dans le même cas. Les protecteurs des animaux, nous voulons qu'il y en ait le plus possible; donc nous ne faisons rien pour retenir ceux qui démissionnent. Ma's, des congréganistes, nous déclarons bien haut que nous n'en voulons plus du tout; c'est pourquoi, lorsqu'un congréganiste veut quitter sa Congrégation, nous le prenons par le bras, et nous le ramenons en lui disant: « Tu y es, mon gaillard, restes-y. »

L'ETRANGER. - Et s'il ne veut pas ?

LE MINISTRE. — Comment! s'il ne veut pas! Mais de quel droit ne le voudrait-il pas? Ce serait un peu fort qu'un Jésuite eût la fantaisie de ne plus être Jésuite! Il ne manquerait plus que cet esprit d'indépendance! Dans ces sociétés-là, voyezvous, on a beau démissionner et ne plus payer sa cotisation, on est toujours membre titulaire, et nous y veillons!

L'ÉTRANGER. —Pourtant, vous supprimez les Congrégations. LE MINISTRE. — Parfaitement, mais pas les congréganistes. Suivez bien mon raisc mement : être congréganiste, c'est appartenir à une Congrégation; or, la Congrégation est dissoute; donc la qualité de congréganiste ne se perd pas. plus d LE ne con du me tes p rions ble. I sition grand des re-

ne le

rées s

l'honr

à l'an

L'É

De rei Theolo sitate biblio Le pied q moins Le code d Ces gent t plus, Saint.

curer

den c

possib

Tou